
ATELIER 21**Développement et pratique de mobilisation**

(Yves HURTUBISE)

Communication 21.3**« La formation et l'appropriation des connaissances, agents de pouvoir et de mobilisation communautaire : le cas de Jeunesse et gangs de rue »**

Sylvie Hamel, Marie-Marthe Cousineau, Martine Vézina,
Institut de recherche pour le développement des jeunes au Québec

Introduction

Devant l'insuccès des moyens traditionnellement utilisés pour faire face à la problématique des gangs de rue, la troisième phase du projet *Jeunesse et gangs de rue* amorce, au printemps 2000, la création de solutions de rechange suivant un nouveau modèle de prévention du phénomène. Cette construction se fait, à titre expérimental, avec la collaboration de trois localités de la région montréalaise qui font office de sites pilotes. L'équipe de recherche à l'origine du projet se lie donc à des comités d'action déjà en place dans ces milieux, regroupant chacun des représentants de divers champs d'intervention. Elle opte alors pour une stratégie de recherche-action et une approche participative dans l'intérêt notamment d'évaluer les processus se rattachant aux opérations qu'elle suscite. L'évaluation reçoit l'appui financier des ministères de la Justice et du Solliciteur général du Canada dans le cadre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. La quatrième phase de *Jeunesse et gangs de rue*, actuellement en cours, est maintenant financée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et ministère du Développement économique et régional, Mission Recherche, Science et Technologie. Elle s'inscrit en continuité aux activités ayant eu cours dans le cadre des premières phases de *Jeunesse et gangs de rue* dans le but ultime d'installer des mécanismes favorisant la pérennité des innovations sociales qui en résultent. On souhaite ainsi que l'expérience développée au cours les premières années de l'entreprise s'insère dans le fonctionnement des collectivités qui y sont engagées au profit d'un plus grand pouvoir d'action individuel et collectif afin que des solutions durables s'installent en faveur des jeunes et de leur mieux-être.

État de la situation des gangs de rue

Bien qu'on retrace l'origine du phénomène des gangs de rue en Amérique du Nord depuis le 19^{ième} siècle (Buenker, 1973), tout porte à croire cependant qu'il est actuellement en pleine progression et évolution. Aux États-Unis, le phénomène connaît sa plus importante recrudescence au tournant des années 1970. Il suit apparemment un développement cyclique, à l'intérieur duquel

chaque nouvelle vague semble toujours atteindre des sommets plus élevés que la précédente (Miller, 1982; Miller, 2001). Non seulement il occupe les grands centres urbains, mais il se répand peu à peu dans les banlieues. Cette augmentation du nombre de membres de gangs de rue s'accompagnerait d'un durcissement de la délinquance des groupes en cause. Leurs activités, qui depuis toujours sont étroitement associées à la violence, se seraient aggravées et diversifiées durant cette période (Venkatesh et Levitt, 2000) pour donner naissance à de nouvelles formes de violence particulièrement brutales, dont les *drive-by-shooting* (rafales de projectiles d'armes à feu tirées de véhicules en mouvement) et les *gangs-bangs* (viols collectifs servant notamment de rites initiatiques).

Le portrait de la situation chez nos voisins du Sud est de nature à nourrir les appréhensions en sol québécois. Les autorités policières du Québec, étant alertes à l'essor du phénomène depuis le milieu des années 1980, remarquent en effet que certaines bandes du territoire québécois auraient tendance à vouloir se calquer sur les gangs de rue américains. Leurs dynamiques se sont aussi passablement transformées. La raison d'être des gangs de rue ne se limite plus à des questions d'honneur et de protection du territoire, mais s'ouvre désormais sur d'importantes affaires, fort lucratives, en s'adonnant entre autres au trafic de stupéfiants et au proxénétisme. Cette tendance est confirmée à l'issue d'une tournée provinciale conduite à l'automne 2002 auprès d'informateurs clés provenant de 14 régions du Québec (Cousineau, Hamel et Desmarais, 2003). Les gangs de rue montréalais, en particulier, cultivent et protègent jalousement ces créneaux criminels, étant donné les profits qu'ils génèrent, en usant de moyens plus sophistiqués et plus robustes qu'auparavant.

Solutions habituellement appliquées pour lutter contre les gangs de rue

Les stratégies traditionnellement déployées pour faire face à la problématique des gangs de rue reposent sur des modèles théoriques majoritairement associés au créneau de la délinquance [théorie du contrôle social (Elliot, 1979, 1985 et 1989 dans Covey, Menard et Franzese, 1992); théorie de la désorganisation sociale (McKinney, 1988); théorie des opportunités différentielles (Cloward et Ohlin, 1960); et théorie de la facilitation sociale (Thornberry, 1998)]. Ces visions mettent les projecteurs sur les tares dont font preuve les membres de gangs de rue et les milieux dans lesquels ceux-ci évoluent, incitant de cette manière à élaborer des solutions essentiellement répressives. Il semblerait plutôt que les moyens ayant le mieux réussi sont ceux faisant en sorte que les jeunes réprimés soient aussi la cible d'autres formes d'intervention (soutien, accompagnement, formation, réinsertion) (Spergel et Curry, 1993; Spergel et al., 1994; Howell, 2000). Cette distinction montre que, dans le dernier cas, le bien-être des jeunes plus que le contrôle des gangs était alors au cœur de la stratégie. Il s'agit là du leitmotiv du projet *Jeunesse et gangs de rue*.

***Jeunesse et gangs de rue* : une innovation à maints égards**

Nouvelle lecture du problème

Les fondements du projet *Jeunesse et gangs de rue* sont issus des premières recherches qui l'ont façonné : une recension détaillée de la littérature scientifique sur les gangs de rue (Hébert, Hamel et Savoie, 1997) et une recherche terrain (Hamel, Fredette, Blais, Berthot et Cousineau, 1998) menée auprès de jeunes montréalais ayant fait l'expérience des gangs de rue et d'intervenants jeunesse oeuvrant dans divers secteurs d'intervention. Ces travaux analysent le phénomène en s'intéressant concurremment aux jeunes qui font partie des gangs de rue, à la dynamique de ces groupes ainsi qu'aux processus reliés à cette expérience. En substance, leurs résultats suggèrent que plusieurs jeunes s'attachent aux gangs de rue et ce, malgré les inconvénients d'en faire partie. Ces bandes représentent pour eux un moyen de protection, d'affiliation, de reconnaissance et de valorisation. Plusieurs jeunes parlent même de leur expérience au sein de ces groupes comme d'une véritable histoire d'amour. Ils sont enivrés par l'intensité des rapports qu'ils y développent; ceux qui en sortent sont nombreux à raconter leur rupture avec nostalgie.

Nouvelle lecture de la solution

Devant cette conception du problème des gangs de rue, il apparaît aux chercheurs qui instiguent le projet que la meilleure solution pour y répondre est de mettre en place les conditions nécessaires pour que « les jeunes s'attachent et s'intègrent à leur communauté comme ils s'attachent et s'intègrent aux gangs ». Pour ce faire, une alliance doit être établie avec la communauté dans le but de la rendre meilleure, plus forte, plus attrayante et plus signifiante de manière à ce que les jeunes y reconnaissent les opportunités qu'elle leur offre pour satisfaire leurs besoins. Cette logique s'insère dans une approche communautaire se différenciant toutefois de celles généralement adoptées, puisqu'elle se voue directement à l'enrichissement des collectivités et non seulement à la mise en place d'opérations de surveillance visant d'abord la sécurité des citoyens. Elle considère les recommandations d'experts américains (Spergel, 1995; Howell, 1998) qui jugent que la complexité du phénomène des gangs de rue exige une action renforcée par la combinaison de plusieurs stratégies (mobilisation des collectivités, intervention sociale, opportunités, répression et développement organisationnel) déployées dans une perspective globale, faisant que les jeunes ne sont pas les seuls visés, mais aussi leur famille, leur école et leur communauté. Ce n'est que tout récemment, que des initiatives en ce sens se sont mises en place aux États-Unis (*Little Village Projet; The Community-Wide Approach to Gang Prevention; Intervention and Suppression*; voir recension de Howell, 2000). *Jeunesse et gangs de rue* teste cette vision à des réalités québécoises.

Nouvelle façon de construire la solution

Selon les promotrices de cette philosophie de l'action, cette dernière ne peut être vraisemblable que si elle est éprouvée sur une base locale. Pour ce faire, l'équipe de recherche qu'elles dirigent s'allie donc à trois localités de la région montréalaise (Hamel, Cousineau, Gagné et Léveillé, 2001; Hamel, Cousineau, Léveillé, Vézina, Savignac et Tichit, 2002). Ces milieux sont choisis en fonction de deux critères : d'abord parce qu'ils sont préoccupés à divers degrés par le phénomène des gangs de rue, et aussi parce qu'ils sont reconnus pour leur

expérience de concertation. Ces conditions préalables favoriseraient la construction d'un modèle de prévention du phénomène des gangs de rue s'appuyant non seulement sur les principes du développement social communautaire, mais aussi sur l'expertise et le savoir-faire de ces milieux. Les communautés deviennent alors, en collaboration avec les chercheuses, les maîtres d'œuvre des plans d'action, tant en ce qui a trait à leur orientation qu'à leur réalisation.

C'est précisément avec une optique de recherche-action participative que l'équipe de recherche se présente aux localités. L'idée innovante, le nouveau modèle de l'action, est lancée dans les sites ciblés via une assemblée de milieu. Les chercheuses y présentent alors leur vision du problème des gangs de rue et des solutions à lui adresser. Ensuite, elles s'intègrent au comité d'action locale que chaque localité a elle-même choisi comme étant le lieu le plus propice à l'application de la théorie exposée. Conformément à leurs principes, les promotrices n'imposent pas de structure à la démarche, mais préfèrent participer aux réunions mensuelles du comité afin d'entrer dans la danse avec les acteurs et de leur apporter le soutien dont ils ont besoin au fur et à mesure que les occasions se présentent. Cette façon de faire semble être en rupture de celle généralement employée par les chercheurs pour évaluer les entreprises de développement social qui semblerait être plutôt directive. Découlant de leur représentation participative de procéder pour faire échec aux gangs de rue, les chercheuses se lient également à une agente de liaison par site de construction, issue du milieu et choisie par celui-ci, qu'elles embauchent à raison de deux jours par semaine à même les fonds de la recherche. Sa tâche est de faciliter le travail des partenaires de terrain en s'occupant de l'organisation des rencontres et en leur offrant son soutien entre les réunions. Son rôle consiste à éclairer les chercheuses sur certains aspects susceptibles d'influencer la démarche, dont ceux reliés à la culture de concertation et à l'histoire du milieu. En revanche, l'agente de liaison entend, traduit et répond aux commentaires et inquiétudes des membres de sa communauté.

Nouvelle lecture du rôle de la recherche et du transfert des connaissances

Cette procédure participative permet de suivre finement la genèse des solutions engendrées dans le sillon des trois expériences de partenariats multisectoriels tirées de *Jeunesse et gangs de rue*. L'évaluation de telles entreprises s'appuie sur le principe selon lequel « tous les projets naissent mal conçus et ne deviennent bien conçus qu'en fin de parcours » (Callon et Latour, 1986 : p. 15). Selon ce postulat, la solution défendue par les chercheuses pour faire échec aux gangs de rue fait l'objet d'aménagements par les acteurs du milieu afin d'en arriver à ce qu'elle soit la plus vraisemblable possible à leurs yeux. Ces partenaires s'en emparent en fonction de leurs intérêts et perspectives propres, et la transforment en une version plus réaliste et mieux adaptée. Ce faisant, non seulement ils renouvellent leurs pratiques, mais ils agencent leurs rapports entre eux de manière à rendre possible l'action préconisée. En d'autres termes, l'action sociale innovante émerge que si elle est portée par un réseau; elle ne se réalise pas en marge des influences de ses architectes. Ce n'est qu'à ce prix que peut se modifier la lecture d'un problème social et des solutions à lui adresser. Cette analyse des processus d'appropriation d'un modèle novateur de prévention du phénomène des gangs de rue par des collectivités (Hamel, Cousineau, Léveillé, Vézina et Tichit, 2004) tient compte simultanément du

système d'alliances qui noue ensemble les acteurs et du système d'action organisée qui en ressort. Ces deux dimensions s'alimentent mutuellement. Le tableau 1 présenté en annexe A montre l'évolution des activités de *Jeunesse et gangs de rue* selon ces deux axes.

Un tel contexte de participation multisectorielle nécessite des négociations et ajustements continuels entre les acteurs et appelle conséquemment à l'établissement de dispositifs d'apprentissage novateurs. Le chercheur devient alors un traducteur, c'est-à-dire un acteur qui dispose de la légitimité nécessaire de la part du milieu pour être accepté dans le rôle de celui qui opère sur ces adaptations (Amblard, Bernoux, Herreros et Livian, 1996). Dès lors, il n'est plus le diffuseur de connaissances auprès des praticiens pour assurer un changement dans leurs pratiques, comme le veut l'approche classique du transfert des connaissances (Havelock, 1973 dans Gélinas et Pilon, 1994), mais plutôt un dispositif servant à transformer ces connaissances en un système qui leur est signifiant. La stratégie de transfert des connaissances qu'il privilégie passe inévitablement par la discussion et l'échange. Celle que *Jeunesse et gangs de rue* a choisi pour l'appuyer en ce sens et favoriser la durabilité des apprentissages lorsque les chercheuses se retireront de l'entreprise, est le recours à un agent de liaison par localité. Celui-ci a pour mission de faire le lien entre l'expertise scientifique des chercheuses et l'expertise pratique des intervenants en traduisant les besoins, intérêts, préoccupations et messages de chaque partie.

Au terme de cinq années d'opération de *Jeunesse et gangs de rue*, l'expérience au sein des trois localités révèle que cet agent assure la liaison non seulement entre la recherche et les intervenants, mais également et surtout entre les intervenants eux-mêmes et agit, de ce fait, sur l'ensemble du réseau porteur du changement. Son rôle s'exerce dans différentes aires d'action, formelles, organisationnelles, relationnelles, mais aussi informelles. Cette dernière dimension de « réseautage », d'« accompagnement » et de « lien », s'avère essentielle pour appréhender les conditions de faisabilité et de déroulement de l'action (Hamel, Cousineau, Léveillé, Vézina, Savignac et Tichit, 2002; Hamel, Cousineau, Vézina et Léveillé, 2003). Elle renvoie non seulement à la manière dont les agents de liaison définissent leur propre participation, mais également à ce que les intervenants considèrent être d'une grande portée.

Je le trouve [l'agent de liaison] bien important. [Il] rencontre tout le monde; [il] est au courant et nous connaît tous. On a absolument besoin de quelqu'un comme ça. (I-024, t2)

Je pense que c'est le pivot du comité. [...] C'est la personne qui est toujours en contact avec les gens du comité. [...] C'est la personne cible autour de qui gravitent toutes les informations, où sont concentrées toutes ces informations. Je pense que c'est la personne ressource numéro un de toute la démarche qui a déjà été entamée. (I-018, t2)

Son rôle est un rôle important, parce que ça permet de pouvoir, en dehors des réunions du comité, maintenir le lien puis de sentir qu'il se passe quelque chose, que quelqu'un voit à essayer d'arrimer le travail que chacun fait. (I-029, t2)

[Le rôle d'agent de liaison] est essentiel et capital. [...] C'est de développer des compétences de coordination, puis de vision d'avenir cohérent à travers les organismes, à travers le déroulement, etc. (I-

L'agent de liaison favorise en somme le tissage de la toile de fond sur laquelle de nouvelles solutions prennent forme. La courroie de transmission qu'il constitue est en partie activée par l'équipe de recherche. Les agents de liaison rapportent eux-mêmes les avantages d'être en relation avec cette catégorie d'acteurs. Ils estiment notamment que la recherche contribue à valider la démarche innovante.

Il y a toujours un intérêt qui est de valider la démarche. Ça toujours été important d'avoir l'œil de la recherche qui validait notre démarche. Que ce soit au niveau du Comité, ou au niveau de la concertation. Moi, personnellement, en tant qu'acteur, je ne serais pas allé dans le processus, mais j'ai réalisé à travers l'œil de la recherche l'importance du processus et des relations au-delà du temps des Comités, qu'est-ce qui faisait que certaines choses marchaient ou ne marchaient pas, que ça se trouvait plus dans l'histoire des organismes, que ça se trouvait dans plusieurs choses, ... Et l'intérêt de la recherche à aller chercher ces éléments là, c'était important. On ne l'aurait pas fait s'il n'y avait pas eu la recherche. En même temps, en les identifiant, ça permet d'aller au-delà des limites qui, historiquement, se sont installées entre les organismes, entre les différentes réalités de l'arrondissement qui font que les choses n'ont pas avancé et qu'elles peuvent avancer aujourd'hui. Donc, c'est plusieurs dimensions que les chercheurs ont apportées qui, des fois, peuvent paraître dérangeantes mais qui, éventuellement, amènent un développement des choses. (site B)

Les agents de liaison estiment de plus, à l'instar des autres intervenants, que l'équipe de recherche facilite l'entreprise en ce qu'elle la coordonne, l'encadre et l'alimente en connaissances (Hamel, Cousineau, Gagné et Léveillé, 2001; Hamel, Cousineau, Léveillé, Vézina, Savignac et Tichit, 2002; Hamel, Cousineau, Vézina et Léveillé, 2003). En définitive, les agents de liaison s'appuient sur la validation et la coordination de l'équipe de recherche pour propulser l'œuvre des milieux.

Nouvelles solutions

Les solutions qui s'implantent actuellement à l'intérieur des trois localités engagées dans *Jeunesse et gangs de rue* témoignent du caractère innovant du modèle d'action proposé par les chercheuses, puisqu'elles recèlent effectivement des éléments de changement (Hamel, Cousineau, Vézina et Léveillé, 2004). Ces innovations sociales se manifestent tant au plan de leur contenu qu'en ce qui concerne leurs fabricants.

À titre d'exemple, le comité *Jeunesse et gangs de rue* Villeray / Petite-Patrie met en oeuvre un plan d'action dans lequel il conçoit notamment un volet centré sur la consolidation et la mobilisation d'un réseau de soutien sociocommunautaire direct et engagé auprès de jeunes, en processus de désaffiliation des gangs de rue, et de leur famille. Ce projet financé par le ministère de la Sécurité publique du Québec, intitulé «Tu veux sortir de ta gang», bénéficie grandement de l'expertise de la Pratique de pointe en matière de gangs du Centre jeunesse de Montréal, Institut universitaire. Il s'agit d'un partenaire privilégié de *Jeunesse et gangs de rue* depuis ses tous débuts, dont le spécifique consiste ici à s'inspirer de la pratique développée en probation intensive afin d'élaborer des plans

d'intervention personnalisés pour cette clientèle, ayant pour objectif d'amener les jeunes à réduire substantiellement leurs activités criminelles et délinquantes avec le gang et à réduire la fréquence et l'intensité de leurs liens avec les membres du gang, tout en s'engageant dans des activités prosociales destinées à favoriser leur réinsertion sociale et en développant de nouveaux liens prosociaux à l'extérieur du gang.

Pour sa part, le comité de l'arrondissement Montréal-Nord s'adonne à promouvoir une nouvelle forme d'intervention : l'animation urbaine. Il s'agit d'un nouveau courant d'intervention communautaire, à ne pas confondre avec le travail de rue, qui s'adresse à des jeunes engagés dans un processus de désaffiliation sociale. *L'Animation du milieu urbain* veut plutôt s'adapter au fait que de plus en plus de jeunes, de toutes les catégories, fréquentent désormais la rue, les parcs et autres endroits publics (comme le métro) en raison du fait qu'ils n'ont nulle part ailleurs où aller pour se divertir. Ainsi, pour éviter que la situation ne se détériore davantage, parce que celle-ci est propice à la création de gangs, il est devenu capital pour la communauté que des intervenants animent ces lieux, assurent une présence, recréent d'une certaine façon ce que les jeunes peuvent retrouver dans les Maisons de jeunes, mais à ciel ouvert. En fait, la question de l'accès et de l'utilisation des espaces publics ne pourrait être touchée plus crûment. Cette nouvelle pratique fait converger les efforts d'organismes peu habitués à partager le même espace : organismes de travail de rue, maisons de jeunes, CLSC et la Ville de Montréal.

Toujours à titre illustratif, le comité *Jeunesse et gangs de rue* Vieux-Longueuil travaille à installer un système d'accompagnement selon lequel des travailleurs de milieu interpellent des citoyens, par le biais du Centre d'action bénévole, afin qu'ils guident des jeunes à risque de se joindre à un gang de rue vers des organismes ou activités susceptibles de répondre à leurs besoins d'appartenance et de sécurité. Chaque jeune sera ainsi jumelé à un adulte significatif issu de sa communauté. Cette action requiert donc la nouvelle participation concertée du travail de milieu et de l'action bénévole.

Conclusion

Bien entendu ces projets et ces plans d'action sont en soi fort intéressants et quiconque voudrait tenter de prévenir le phénomène des gangs, pourrait s'en inspirer. Mais plus encore, nous voyons ici un intérêt dans les moyens qui ont été employés pour favoriser le processus de transfert et d'appropriation des connaissances qui vraisemblablement ont permis aux acteurs des milieux d'acquérir un certain pouvoir face à la situation des gangs dans leur quartier. En entrant dans la danse avec les acteurs, les chercheuses les ont formé de manière ciblée et adaptée, de telle sorte que graduellement ils ont forgé leurs propres théories du problème et de l'action, affirmé une nouvelle vision du phénomène des gangs et de sa prévention, ce faisant, ont revu leurs positions sur l'échiquier de la concertation, renégocié leur pouvoir respectif et réglé parfois des conflits qui, autrefois, freinaient les actions et inhibaient les innovations possibles. En d'autres mots, les gens se sont ici emparé d'une connaissance, selon leurs intérêts, et l'ont transformée en quelque chose d'autre, que nous pouvons appeler innovation. Ou bien l'objet ou la connaissance se transforme, en intéresse d'autres et donc se déplace et dure; ou bien il est inachevé, n'intéresse personne et disparaît (Callon et Latour, 1986).

BIBLIOGRAPHIE

- Amblard, H., P. Bernoux, G. Herreros et Y.-F. Livian. 1996. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris : Éditions du seuil, 245 p.
- Buenker, J.D. 1973. *Urban Liberalism and Progressive Reform*, New York, Charles Scribner's Sons.
- Callon, M. et B. Latour. 1986. « Les paradoxes de la modernité : comment concevoir les innovations ? », *Prospective et Santé*, vol. 36, p. 13-25.
- Cloward, R.A. et L.E. Ohlin. 1960. *Delinquency and opportunity: a theory of delinquent gangs*, Glencoe, The Free Press.
- Cousineau, Marie-Marthe., Sylvie Hamel et Annie Desmarais. 2004. « Faits saillants de la consultation provinciale sur les jeunes et le phénomène des gangs au Québec », dans les Actes du Forum provincial *Pour la création d'un réseau québécois permanent d'échanges sur les jeunes et les gangs de rue : les gangs de rue faut plus qu'en parler*, (pp. 31-36), Solliciteur général du Canada et Ministère de la sécurité publique du Québec
- Covey, H. C., S.W. Menard et R.J. Franzese. 1992. *Juvenile gangs*, Springfield, Charles C. Thomas.
- Gélinas, A. et J.-M. Pilon. 1994. « Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, p. 75-91.
- Hamel, S., M.-M. Cousineau, N. Gagné et S. Léveillé. 2001. *Évaluation du processus d'implantation d'un programme de prévention par le développement communautaire visant les gangs de rue*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Hamel, S., M.-M. Cousineau, S. Léveillé, M. Vézina, J. Savignac et L. Tichit. 2002. *Évaluation du processus de construction d'un modèle de prévention du phénomène des gangs par le développement sociale communautaire : l'an 2 de Jeunesse et gangs de rue*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Hamel, S., M.-M. Cousineau, S. Léveillé, M. Vézina et L. Tichit. 2004. « Analyse de la construction d'une innovation sociale : le cas de Jeunesse et gangs de rue », *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 2,52-67
- Hamel, S., M.-M. Cousineau, M. Vézina et S. Léveillé. 2003. *L'an 3 de Jeunesse et gangs de rue : évaluation de l'implantation des actions mises en place dans les localités* Montréal, Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Hamel, S., C. Fredette, M.-F. Blais et J. Bertot. 1998. *Jeunesse et gangs de rue, phase II : résultats de la recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*. Montréal : Institut de recherche pour le développement sociale des jeunes, 306 p.
- Hébert, J., S. Hamel et G. Savoie. 1997. *Jeunesse et gangs de rue, phase I : revue de littérature*. Montréal, Institut de recherche pour le développement sociale des jeunes, 100 p.
- Howell, J.C. 2000. *Youth Gang Programs and Strategies*. Washington, DC : U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Howell, J.C. 1998. « Promising programs for youth gang violence prevention

and intervention », dans *Serious and Violent Juvenile Offenders : Risk Factors and Successful Interventions*, sous la dir. de R. Loeber et D.P. Farrington. Thousand Oaks : Sage Publications, p. 284-312.

McKinney, K.C. 1988. *Juvenile gangs: Crime and drug trafficking*, Washington, U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

Miller, W.B. 2001. *The growth of youth gang problems in the United States: 1970-1998*. Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

Miller, W.B. 1982. *Crime by Youth Gangs and Groups in the United States*, Washington, U.S. Department of Justice.

Spergel, I.A. 1995. *The Youth Gang Problem : A Community Approach*. New York, NY : Oxford University Press, 346p.

Spergel, I.A. et G.D. Curry. 1993. « The national youth gang survey : A research and development process », dans *The Gang Intervention Handbook*, sous la dir. de Goldstein et C.R. Huff. Champaign, IL : Research Press, p. 359-400.

Spergel, I.A., G.D. Curry, R. Chance, C. Kane, R. Ross, A. Alexander, E. Simmons et S. Oh. 1994. *Gang Suppression and Intervention : Problem and Response*. Washington, DC : U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs. Office Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

Thornberry, T.P. 1998. «Membership in youth gangs and involvement in serious and violent offending», dans *Serious and violent juvenile offenders*, sous la dir. de R. Loeber et D.P. Farrington. Thousand Oaks: Sage Publications.

Venkatesh, S.A. et S.D. Levitt. 2000. « 'Are we a family or a business ?' History and disjuncture in the urban American street gang », *Theory and Society*, vol. 29, p. 427-462.

 retour

suite 